



## **Pixium Vision annonce la réalisation du regroupement de ses actions à raison de 1 action nouvelle contre 50 actions anciennes et le début des négociations des actions en résultant après la réalisation du regroupement à compter du 21 septembre 2023**

- **Regroupement par voie d'échange de 50 actions anciennes contre 1 action nouvelle**
- **Le premier jour d'admission aux négociations des actions issues du regroupement est le 21 septembre 2023**
- **Reprise de la faculté d'exercice des valeurs mobilières donnant accès au capital à partir du 21 septembre 2023**
- **Confirmation de l'horizon de financement de la Société jusqu'à fin novembre 2023**

**Paris, le 20 septembre 2023** – 18h00 (CET) – Pixium Vision SA (Euronext Growth Paris – FR0011950641 ; Mnémo : ALPIX), société de bioélectronique qui développe des systèmes de vision innovants pour permettre aux patients ayant perdu la vue de vivre de façon plus autonome, annonce aujourd'hui la réalisation du regroupement de ses actions, tel que décidé par son Conseil d'administration le 27 juillet 2023, à raison de 1 action nouvelle d'une valeur nominale de 1 euro contre 50 actions anciennes d'une valeur nominale de 0,02 euro, ainsi que l'y a autorisé l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 8 mars 2023 aux termes de sa deuxième résolution.

Les principales caractéristiques du regroupement sont les suivantes :

- Nombre d'actions soumises au regroupement : 154.019.600 actions (nombre d'actions ajusté notamment suite à (i) la conversion de 20 ORNAN 2022 le 10 août 2023 préalablement à la période de suspension, ayant donné lieu à l'émission de 5.000.000 actions nouvelles, (ii) la renonciation à un nombre total de 543 actions gratuites – définitivement acquises et soumises à une période de conservation – pour lesquelles les bénéficiaires ont renoncé à leurs rompus et à l'indemnisation y afférente, et (iii) la renonciation à 43 actions qu'un actionnaire a consentie dans le cadre du regroupement)
- Nombre d'actions nouvelles issues du regroupement : 3.080.392 actions
- Code ISIN des actions nouvelles regroupées : FR001400JX97
- Code mnémotechnique des actions regroupées : ALPIX (inchangé)

Les actionnaires qui n'ont pas pu obtenir un nombre d'actions multiple de 50 seront indemnisés à hauteur de leurs rompus restants dans un délai de 30 jours par leur intermédiaire financier.

Toutes les opérations relatives au regroupement auront lieu auprès de Euronext Growth Paris via Société Générale Securities Services, 32 rue du Champ de Tir, CS 30812, 44308 Nantes

Cedex 3, désigné en qualité de mandataire pour la centralisation des opérations de regroupement.

Les modalités et le calendrier des opérations de regroupement ont été exposés dans un [communiqué de presse](#) publié le 28 juillet 2023. Un [avis](#) a été publié au Bulletin des annonces légales obligatoires du 4 août 2023 (n°93).

En conséquence du regroupement d'actions, le Directeur Général a procédé aujourd'hui, après la fermeture du marché, à l'ajustement de la parité d'exercice des valeurs mobilières donnant accès au capital de Pixium Vision (BSA, BSA Investisseurs, BSA HCW, Options et AGA – à l'exception des ORNAN 2022<sup>1</sup>) et précisé que le nombre d'actions nouvelles (d'une valeur nominale de 1 euro) (i) pouvant être souscrites, ou (ii) susceptibles d'être attribuées gratuitement au résultat de l'acquisition définitive d'AGA, sera, pour chaque titulaire, arrondi à l'entier inférieur à moins qu'il n'en soit convenu autrement contractuellement.

Après l'annonce par Pixium Vision d'une avance en compte courant d'actionnaires de 3 millions d'euros consentie par Bpifrance Participations et Sofinnova Capital VII le 28 juillet 2023<sup>2</sup>, la Société confirme son horizon de financement jusqu'à fin novembre 2023. La Société reste en recherche active de solutions de financement afin de réaliser ses ambitions stratégiques.

## À propos de Pixium Vision

**Pixium Vision** crée un monde de vision bionique pour permettre à ceux qui ont perdu la vue de récupérer leur perception visuelle et gagner en autonomie. Les systèmes de vision bionique de Pixium Vision sont associés à une intervention chirurgicale et à une période de rééducation. Le micro-implant sous-rétinien photovoltaïque sans fil du système Prima est en phase de test clinique chez des patients qui ont perdu la vue par dégénérescence rétinienne initialement en raison de la forme sèche de la dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA sèche). Pixium Vision travaille en étroite collaboration avec des partenaires universitaires et certaines des institutions de recherche sur la vision les plus prestigieuses au monde, telles que l'Université de Stanford en Californie, l'Institut de la Vision à Paris, le Moorfields Eye Hospital de Londres, l'Institute of Ocular Microsurgery (IMO) de Barcelone, l'University hospital de Bonn et l'UPMC de Pittsburgh (Pennsylvanie, États-Unis). La Société est certifiée EN ISO 13485 et a reçu la qualification « Entreprise Innovante » par Bpifrance.

**Déclarations prospectives** Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Bien que la Société estime que ses attentes sont fondées sur des hypothèses raisonnables, ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, qui pourraient entraîner un écart considérable entre les résultats réels et ceux prévus. Pour plus d'informations sur les risques et incertitudes qui pourraient entraîner une différence entre les résultats, la situation financière, les performances ou les réalisations réels de la Société et ceux contenus dans les déclarations prospectives, veuillez-vous référer à la section « Facteurs de risques » du rapport financier annuel 2022 de la Société et des autres documents que la Société dépose auprès de l'AMF, disponibles sur le site Internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) ou sur le site Internet de la Société.

Pour plus d'informations : <http://www.pixium-vision.com/fr>

Suivez-nous sur [@PixiumVision](#); [www.facebook.com/pixiumvision](http://www.facebook.com/pixiumvision)

[www.linkedin.com/company/pixium-vision](http://www.linkedin.com/company/pixium-vision)

---

<sup>1</sup> Dans la mesure où les ORNAN 2022 donnent le droit de souscrire un nombre variable d'actions déterminé par une formule de calcul utilisant le cours de bourse des actions au jour du calcul, il n'y a pas lieu d'ajuster la parité de conversion.

<sup>2</sup> Cf communiqué de presse du 28 juillet 2023 précité



Pixium Vision est coté sur Euronext Growth Paris.  
Code mnémorique Euronext : ALPIX - ISIN : FR0011950641 (nouveau code ISIN à compter du 21 septembre 2023 : FR001400JX97)



Les actions Pixium Vision sont éligibles aux véhicules d'investissements avec incitation fiscale PEA-PME et FCPI  
avec incitation fiscale PEA-PME et FCPI.

Pixium Vision est intégrée à l'indice Euronext GROWTH ALLSHARE.

## Contacts

### Relations investisseurs

**Pixium Vision**

Offer Nonhoff

Directeur Financier

[investors@pixium-vision.com](mailto:investors@pixium-vision.com)

### Relations presse

**Rose Piquante Consulting**

Sophie Baumont

[Sophie.baumont@rosequante-consulting.com](mailto:Sophie.baumont@rosequante-consulting.com)

+33 6 27 74 74 49